

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Vendredi 15 mars 2019

Grandson 11 h 00 Culte court. Petite célébration œcuménique avant Soupe de Carême. S. Jaccaud Blanc.

Dimanche 17 mars 2019

Grandson 9 h 00 Culte. Cène. Assemblée de paroisse suivie d'un apéritif. F. Lemrich, S. Jaccaud Blanc.

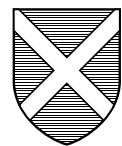
Baulmes 10 h 00 Culte. T. Rakotoarison.

Villars-Burquin 10 h 00 Culte. J.-N. Fell.

Champvent 10 h 00 Culte «pour tous». Cène. A.-C. Rapin.

Romainmôtier 10 h 15 Culte interparoissial. Cène. A. Baehni.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES
www.baulmes.ch

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le:
mardi 26 mars 2019 à 20h00
à l'Hôtel de Ville de Baulmes
selon ordre du jour à paraître.

Le bureau du Conseil

Autorisation

Dans sa séance du 4 mars 2019, la Municipalité a autorisé M. André Guillet à effectuer les travaux suivants:
Nature de l'ouvrage: Pose de 61 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur un pan du toit de sa propriété
Parcelle N°: 67
ECA N°: 86

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 184970
Compétence: (ME) Municipale Etat
Commune: Baulmes
Lieu-dit et/ou adresse: Rue de la Tuilière

Coordonnées (E/N): 2530410/1182650

Parcelle N°: 321

ECA N°: 538

Propriétaire: Deriaz Jaques-Yves, rue du Chemin-Neuf 9, 1446 Baulmes, tél. 024 459 12 66, jyderiaz@bluewin.ch

Auteur des plans: Daenzer Pierre, ingénieur géomètre breveté, reg. mandataire No: 2112, DTP SA Bureau d'études, rue des Terreaux 20, CP 60, 1350 Orbe, tél. 024 442 92 92, p.daenzer@dtpsa.ch

Nature des travaux principale: Démolition totale

Description de l'ouvrage: Démolition du bâtiment agricole N° 538 ECA

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 13.03.19 au 11.04.19.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 184462

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Contornet

Coordonnées (E/N): 2530390/1182480

Parcelle N°: 515

Propriétaire: Baulmes, la Commune, rue de l'Hôtel de Ville 9, 1446 baulmes, tél. 024 459 15 66

Promettant acquéreur: Deriaz Jaques-Yves, rue

du Chemin-Neuf 9, 1446 Baulmes, tél. 024 459 12 66, jyderiaz@bluewin.ch

Auteur des plans: Glauser Frédéric, architecte, reg. mandataire N°: 2329, bureau d'architecture Frédéric Glauser SA, Sur la Ville 6, 1443 Champvent, tél. 024 459 60 10, fax 024 459 60 11, fglauser@fglauser.ch

Nature des travaux principale: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une halle artisanale

Demande de dérogation: Art. 20 RCAT hauteur au faite, art. 20 RCAT distance aux limites

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie: Oui

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 13.03.19 au 11.04.19.

La Municipalité

Avis rectificatif pour l'avis d'enquête

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 184134

Compétence (ME): Municipale Etat

Parcelle N°: 902

ECA N°: 477, 390, 389

Coordonnées (E/N): 2532150/1182150

Commune: Baulmes

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une porcherie d'engraissement, abattage d'arbres, déplacement de l'abri tunnel, création d'une arborisation. L'article 97 Lagr du 29 avril 1998 est applicable.

Situation: Châtillon 2

Note de recensement architectural: --

Propriétaire: Indermuhle Jean-Samuel

Promettant acquéreur: --

Droit distinct et permanent: --

Auteur des plans: Martin Cédric, JaquierMartin Architectes Sàrl

Demande de dérogation: --

Particularités: Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement. Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

L'enquête publique est ouverte du 16.03.2019 au 14.04.2019.

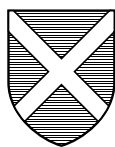
La Municipalité

Tirs à balles 2019

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

TIRS à 300 mètres
Samedi 23 mars 2019
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mise en ordre + entraînement



BAULMES

www.baulmes.ch

Mercredi 27 mars 2019 de 17h30 à 20h00
Entraînement

Samedi 30 mars 2019 de 13h30 à 17h00
Entraînement

Mercredi 3 avril 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 10 avril 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 17 avril 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 24 avril 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 1^{er} mai 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 8 mai 2019 de 17h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Vendredi 10 mai 2019 de 15h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Samedi 11 mai 2019
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tir des Aiguilles

Mercredi 15 mai 2019 de 17h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Vendredi 17 mai 2019 de 15h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Mercredi 22 mai 2019 de 18h00 à 20h30
TIR MILITAIRE

Mercredi 29 mai 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 5 juin 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 12 juin 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 19 juin 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 3 juillet 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 17 juillet 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 7 août 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 14 août 2019 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 21 août 2019 de 18h00 à 20h30
TIR MILITAIRE

Mercredi 4 septembre 2019 de 17h30 à 20h00
Entraînement

Samedi 21 septembre 2019 de 13h30 à 17h30
Entraînement

Samedi 28 septembre 2019 de 13h30 à 17h30
Entraînement

Samedi 5 octobre 2019 de 13h30 à 17h30
Entraînement

Samedi 12 octobre 2019 de 13h30 à 17h30
Tir de clôture interne

Samedi 19 octobre 2019 de 13h30 à 17h30
Tir de l'amitié avec Villars-sous-Yens

PETIT CALIBRE 50 MÈTRES

Dès le samedi 16 mars 2019

Lundi: de 15h00 à 20h30
Mardi: de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h30
Mercredi: de 14h00 à 20h30 (Ecole de tir)
Jedi: de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h30

Vendredi: de 15h00 à 20h30

Samedi: de 8h00 à 20h30

Tir des Rapilles du 11 au 15 septembre 2019

Fin de saison, le 26 octobre 2019

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



RANCES

Election complémentaire d'un conseiller(ère) municipal(e)

Dimanche 19 mai 2019

LES PRÉFETS DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

Vu :

- la loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- la démission de **Monsieur Claude ROSSIER**, Municipal,
- l'autorisation du Service des communes et du logement (Division affaires communales et droits politiques) du 25 février 2019,

convoque:

Les électrices et les électeurs de la **Commune de Rances le dimanche 19 mai 2019** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e) en même temps que la votation fédérale.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette élection aura lieu en un seul jour, selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour. En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible (les électeurs et électrices qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote).

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC)):

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel ;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues du matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 8 avril 2019 à 12 heures précises au greffe municipal**. Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Toutes personnes intéressées à la fonction de conseiller(ère) municipal(e) peuvent se renseigner auprès de la Municipalité le mardi soir à 19h30.

Des listes de candidature sont à disposition auprès de la greffe municipale.

La Municipalité

Election complémentaire à la Municipalité du 19 mai 2019

Suite à la démission de Monsieur Claude Rossier, Municipal, les listes de candidature et de parrainage sont à disposition au bureau communal.

Une fois remplies, ces dernières seront à remettre en main propre à la greffe municipale **jusqu'au lundi 8 avril 2019, à 12 heures.**

**Ouverture exceptionnelle
du bureau de la greffe le:
lundi 8 avril 2019 de 11h00 à 12h00**

Ouverture habituelle le mardi de 18h30 à 19h30.

Le bureau communal



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 185150

Compétence (ME): Municipale Etat

Parcelle N°: 902, 320

ECA N°: 477, 390, 389

Coordonnées (E/N): 2532150/1182150

Commune: Champvent

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une porcherie d'engraissement, abattage d'arbres, déplacement de l'abri tunnel, création d'une arborisation. L'article 97 Lagr du 29 avril 1998 est applicable.

Situation: Châtillon 2

Note de recensement architectural: --

Propriétaire: Indermuhle Jean-Samuel, agriculteur

Promettant acquéreur: --

Droit distinct et permanent: --

Auteur des plans: Martin Cédric, JaquierMartin Architectes Sàrl

Demande de dérogation: --



Particularités: Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement. Le projet implique l'abatage d'arbre ou de haie. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.

L'enquête publique est ouverte du 16.03.2019 au 14.04.2019.

La Municipalité

Avis d'enquête publique N° 2019-2043

Commune: Champvent
Propriétaire: Decrausaz Martial, chemin du Château 4, 1443 Champvent
Requérant/auteur des plans: Glauser Frédéric, architecte, Sur la Ville 6, 1443 Champvent
Coordonnées: 2533825 / 1181635
Parcelle N°: 20
ECA N°: 90
CAMAC N°: 177835
Nature des travaux - Description de l'ouvrage: Transformation de la ferme du village, bâtiment ECA N° 90, pour la création de 3 logements. 3 places extérieures + 1 intérieure. 2 places de stationnements suppl. selon enquête 2019-2044 sur parcelle N° 49.
Adresse de l'ouvrage: Grand-Rue 12 - Champvent
Dérogations requises: RPGA: art. 20 (largeur lucarne), 21 (ouvertures en façades)

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, du 16.03.2019 au 14.04.2019.

Délai d'opposition: 14.04.2019

La Municipalité

Avis d'enquête publique N° 2019-2044

Commune: Champvent
Propriétaires: Warpelin Loane et Gilles, Grand-Rue 13, 1443 Champvent
Requérant/auteur des plans: Glauser Frédéric, architecte, Sur la Ville 6, 1443 Champvent
Coordonnées: 2533825 / 1181605
Parcelle N°: 49
ECA N°: ---
CAMAC N°: 178979
Nature des travaux - Description de l'ouvrage: Construction d'un couvert pour 2 voitures
Adresse de l'ouvrage: Grand-Rue 13 - Champvent
Dérogations requises: Articles 10, 11 (distances), 16 et 17 (toitures) du RPGA. La Municipalité peut appliquer les articles 45 et 51 du RPGA (dépendance et dérogations)

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, du 16.03.2019 au 14.04.2019.

Délai d'opposition: 14.04.2019

La Municipalité

Dispense d'enquête N° D-2019/01

Dans sa séance du 4 mars 2019, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaire: Urfer Pierre-Alain, chemin du Château 3, 1443 Champvent
Nature des travaux: Création de deux fenêtres, 70 x 180 cm, dans le rural
Situation: Chemin du Château 1, 1443 Champvent
Parcelle N°: 48
Bâtiment ECA N°: 36
Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général, dans un délai de 10 jours, dès le 13 mars 2019.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité



Autorisation municipale

Dans sa séance du 4 mars 2019, la Municipalité a autorisé les travaux suivants sur les parcelles N°s 68 et 330:

- Abattage de cinq arbres pour des raisons sécuritaires et sanitaires. Une plantation compensatoire sera réalisée.

Requérante: Soleymani Sarah, Rue des Fontaines 5, 1355 L'Abergement

Cet avis est affiché, pour information, aux piliers publics du 8 au 27 mars 2019.

La Municipalité



Demande de permis de construire (P)

Commune: Lignerolle
Compétence: (ME) Municipale Etat
Réf. communale: 02/19
CAMAC N°: 184627
Parcelle N°: 483
ECA N°: --
Coordonnées (E/N): 2525375/1176785
Nature des travaux: Adjonction. Aménagement d'une place de stockage de bouteilles GPL en casiers
Situation: Route d'Orbe - En Palure
Note de recensement architectural: --
Propriétaire, promettant, DDP: Dominique Werly, Werly & Cie
Auteur des plans: Varidel David, BR Plus Ingénieurs SA
Demande de dérogation: --
Particularités: --

Enquête publique ouverte du 09.03.2019 au 07.04.2019.

La Municipalité



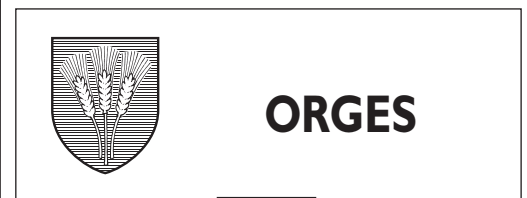
Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le:
mardi 19 mars 2019 à 20 heures
en la salle communale

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de la séance du 11 décembre 2018
4. Admissions - démissions
5. Construction d'un refuge forestier, préavis municipal N°28/2016-2021, rapport de la commission du refuge, rapport de la commission des finances
6. Communications municipales
7. Communications du bureau
8. Propositions individuelles et divers
9. Contre-appel

La Présidente: Mary-Lise Bertholet



Poste au concours

En raison du prochain départ de la titulaire, la Municipalité d'Orges met au concours le poste de:

boursier(ère) communal(e)

Les principales missions de cette fonction sont les suivantes:

- Tenue de la comptabilité générale de la Commune
- Gestion et planification de la trésorerie
- Traitement des paiements, suivi et contrôle des encaissements
- Facturation des taxes et des prestations des services communaux
- Gestion du contentieux
- Elaboration du budget et des comptes
- Etablissement d'analyses financières, gestion des bilans financiers et d'investissements, y compris suivi des emprunts
- Gestion des salaires et établissement des décomptes pour les assurances
- Etablissement des diverses statistiques cantonales
- Autres tâches selon demande de la Municipalité

Formation et expérience requises:

- Formation employé(e) de commerce avec CFV ou comptable
- Quelques années de pratique dans la bourse communale
- Maîtrise des outils informatiques en particulier ceux spécifiques au domaine de la comptabilité (Word, Excel, Outlook, programme Crésus Comptabilité, salaires, facturations et autres)

Profil:

- Capacité à assumer des responsabilités, à travailler de manière indépendante et à s'intégrer dans une petite structure administrative
- Sens de l'analyse, de l'organisation, de l'anticipation, de la confidentialité
- Souplesse, polyvalence et esprit d'initiative

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Renseignements: M^{me} Corinne Jaggy, municipale des finances 079 456 28 94.

Les offres, accompagnées d'un extrait du casier judiciaire et de l'office des poursuites ainsi que des documents usuels, sont à adresser **jusqu'au 31 mars 2019** à la Municipalité d'Orges, ruelle de l'Horloge 2, 1430 Orges.

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Osso bucco de porc à Fr. 12.50/kg
Saucisse à rôtir à Fr. 18.50/kg

sanitaire chauffage
Gaillard Etienne
Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56



Système d'aspirateur centralisé
Représentant régional
allaway
LIGNEROLLE

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Cirons - capricornes - vers du bois
Protections contre les fouines
Champignons du bois - mэрule
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



SOLCREATIONS
OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26

BAULMES
Rue du Theu 10

A louer à partir du 1^{er} mai 2019

**appartement
4 pièces**

avec balcon, cuisine agencée,
salle de bains avec WC,
1 local dépendance,
1 WC, 1 cave
et une place de parc extérieure

Loyer mensuel,
charges comprises: Fr. 1'470.-

079 441 51 19



**TOUT
BASCULE**
D'OLIVIER LEJEUNE



Mars 2019

Vendredi 8, 15, 22, 29 - Samedi 9, 16, 23, 30 - Dimanche 17

- Théâtre de l'Hôtel de Ville à Baulmes
- Ouverture des portes 19h / Spectacle à 20h
- Dimanche ouverture des portes 15h / Spectacle à 16h
- Adultes 25.- / enfants jusqu'à 16 ans 10.-

Info et réservations: /gtbaulmes
077 489 82 31 (entre 18 et 20h)

Scannez
réservez





PERUSSET
Mécanique - Baulmes

Atelier mécanique
Construction métallique

En Contornet 26 - 1446 BAULMES

Benoît Perusset

Tél. 078 645 24 97

perusset.tab@gmail.com

Nous cherchons à engager de suite ou à convenir

un(e) mécanicien(ne) sur machine agricole avec CFC ou équivalence

Profil souhaité: Personne autonome et sachant prendre des responsabilités.

Taux d'occupation: 80 -100 %

Dossier de candidature à envoyer par courrier à:

Perusset - Atelier mécanique - En Contornet 26 - 1446 Baulmes

Votation cantonale

1. Election du Conseil d'Etat - 1^{er} tour

**Le scrutin sera ouvert
le dimanche 17 mars 2019**

Le dernier relevé de la boîte aux lettres sera effectué au moment de la fermeture du bureau de vote de votre Commune.

A BAULMES de 09h00 à 10h00

A VUITEBOEUF de 10h00 à 11h00

A RANCES de 10h00 à 11h00

A CHAMPVENT de 10h00 à 11h00

A VALEYRES S/RANCES
de 10h00 à 11h00

A ESSERT S/CHAMPVENT
de 10h00 à 11h00

A VILLARS S/CHAMPVENT
de 10h00 à 11h00

A VUGELLES-LA MOTHE
de 10h00 à 11h00

A SERGEY de 10h00 à 11h00

A L'ABERGEMENT
de 10h00 à 11h00

A MATHOD de 10h00 à 11h00

A SUSCÉVAZ de 10h00 à 11h00

A LIGNEROLLE de 09h30 à 10h30

AUX CLÉES (salle de Municipalité)
de 10h00 à 11h00

A ORGES de 10h00 à 11h00

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public.

TAMTAM
présente

LA SOUPIÈRE

GRANDE SALLE
VALEYRES-SOUS-MONTAGNY

MARS 8 et 9 repas spectacle à 19h 60.-
2019 15 et 16 rideau à 20h
17 rideau à 17h
21, 22 et 23 rideau à 20h
28, 29 et 30

AVRIL 4, 5 et 6 rideau à 20h
2019 11, 12 et 13

une comédie de
Robert Lamoureux

mise en scène par Ueli Locher
décors : Fabienne, Olivier, Jorge et Raphaël
lumières : Ueli et François

Entrée 25.- / Portes 1h avant / Petite restauration
Réservations sur www.troupe-tam-tam.ch ou
librairie L'Étage au 024 425 10 41

Par tous les temps

Prudence au volant!







CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



Audrey Roncière
Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Massages...
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- Coaching
- Thérapie Polarity
- Questions sociales
 - renseignements, conseils, etc.

Philippe Roncière
Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

YVERDON-LES-BAINS

Salle de La Marive

Samedi 23 mars 2019

86^e soirée annuelle de L'Aurore

A 20 heures précises - Ouverture des portes dès 18h30



Ohana : Chœur

C O N C E R T

100 CHORISTES SOUS LA DIRECTION D'YVES PLANCHAMP

Après les prestations de L'Aurore, sous la direction de Daniel Cloux, la deuxième partie de la soirée sera assurée par le groupe vocal **OHANA CHŒUR** dirigé par Yves Planchamp.

Le bal d'après soirée sera conduit par l'orchestre **STUDIO 42** avec la participation de **PHIL BOUVIER**, virtuose de l'accordéon et Aurélie Venet, chanteuse.

ENTRÉE GRATUITE - Collecte - Soirée - Bal

Organisation: Accordéonistes Aurore

BULLETIN

DES

AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Grefe municipale de Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Fax 024 459 19 64
 Courriel: info@baulmes.ch

BULLETIN

DES

AVIS OFFICIELS